

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 AVRIL 2021

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory –DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier – RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - BOIS Marjorie - FOURNIER Mickael –MORAND Frédéric –PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa -**

Excusé (s) :- **ROGNARD Carole – ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard -**

Absent (s) :

Démissions :

- *Mme Carole ROGNARD a donné procuration à Mr GUILLARME – Mr PICOD Edouard a donné procuration à Mme SAUZE-PARIZOT Vanessa -*

BUDGET COMMUNAL :

Approbation du Compte de gestion 2020

Approbation du Compte administratif 2020

(Mr le Maire est sorti de la salle durant ce vote).

Délibération Affectation du résultat 2020

Vote du budget 2021

Vote des taux d'imposition 2021

(Voir détail des chiffres sur feuilles annexes)

AGGLOMERATION « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte rendu du conseil communautaire du 25 mars 2021 et des différentes commissions. Les points suivants ont été traités :

Vote des budgets – Projet déchetterie (site actuel régulièrement saturé) – Amélioration de l'habitat - Valorisation du patrimoine – Voie bleue (parcours vélo le long de la Saône) -Parcours culturel pour les jeunes au sein du territoire du Beaujolais – Continuité de la réhabilitation du site artisanal « Les Grands Moulins » à GLEIZE – Projet de création d'une école de production « Métallerie-Chaudronnerie » sur le site de CréaCité – Patrimoine (réhabilitation de la chapelle de St Bonnet à MONTMELAS et de l'ancienne Gare du tacot à BLACE).

Au niveau de l'aménagement de la maison de la Tour des Archives et de l'agrandissement du musée « Le Prieuré », un budget de 150 000 € est prévu sur 2021 (maitrise d'œuvre et études), 775 000 € pour la 1^{ère} tranche (2022-2023) et 700 000 € pour la 2^{ème} tranche (2024-2025).

Mr GUILLARME rappelle qu'un accord écrit avait été signé entre l'agglomération et la précédente municipalité pour la réalisation de ces travaux.

RENOVATION ENERGETIQUE de L'ECOLE :

La chaudière n'est malheureusement plus en état de fonctionner. Pour finir l'année scolaire, des chauffages d'appoint seront installés.

Le côté administratif, réalisé conjointement avec BSA, avance. Les demandes de subventions (DETR, DSIL, région, département) peuvent être déposées. Le lancement de la consultation des entreprises, devrait avoir lieu fin avril.

VOIRIE & SECURITE:

Mmes SAUZE-PARIZOT, Chloé JOMAIN et Mr Dominique BOUCHARD, ont travaillé sur l'amélioration de la sécurité routière au sein de la commune (notamment sur le respect de la zone 30 et la réduction de la vitesse).

Quelques secteurs sont à traiter en priorité « Hameau du Tang » et « Rue du 8 mai ». Un sondage a été réalisé auprès des habitants du Tang pour connaître leur avis (21 réponses sur 30 habitants sondés).

Afin de casser la vitesse des véhicules circulant route du Tang, il est proposé de rajouter deux panneaux Stop sur cet axe au carrefour avec le Chemin du boulanger. Le passage de la route du Tang en zone 30 est également validé, conformément aux résultats de l'enquête menée auprès des riverains.

Il est également proposé d'étendre la zone 30 à l'ensemble du centre du village de SALLES (Fond de Salles, Rue de la Croix-Rousse, Rue du 8 mai, etc....). Le village étant traversé par une route départementale, il y a lieu de demander l'avis au département. Mme SAUZE-PARIZOT et Mr BOUCHARD rencontrent, Mr BOURELIER, de la DDT, mercredi 7 avril.

Mr DENIZOT précise qu'il y aurait peut-être une réflexion à apporter quant au croisement, au bourg d'Arbuissonnas (Route du Plageret et de Combe Arnoux). Les véhicules circulant sur la Route du Plageret, vont assez vite et la priorité à droite est rarement respectée.

Un devis a été demandé pour la confection de brassards « Fluo ». Brassards qui seront remis aux enfants et adolescents, se rendant à l'école ou aux arrêts de car à pied.

SYDER :

Mr RAMPON donne le compte rendu de la dernière réunion de ce syndicat, où il a été procédé au vote du budget. Dans le cadre de la transition écologique, le SYDER envisage le remplacement de l'ensemble des ampoules de l'éclairage public par des ampoules « basse consommation ». Ce remplacement, pour une commune telle que la nôtre, serait de l'ordre de 80 000 €, hors subventions. Avant de lancer cette programmation de travaux, le SYDER souhaite connaître la position de l'ensemble des communes adhérentes. Après discussion, le conseil municipal, donne un accord favorable à ce projet.

FLEURISSEMENT :

Les conseillers sont invités à participer au déplacement des jardinières, le 16 avril (matin) et aux plantations, le 23 avril (matin).

CONCOURS « MON BEAU VILLAGE » :

Notre village fait partie des finalistes, au niveau départemental, pour le concours organisé par le journal « Le Progrès ». Rendez-vous sur le site leprogres.fr pour voter pour notre belle commune.

PROCHAINES REUNIONS :
Mardi 4 mai 2021
Mardi 2 juin 2021
Mardi 6 juillet 2021

